

10 janvier 2010

## Fiefs de Saint-Omer

Depuis plusieurs semaines, je travaille sur les fiefs de Saint-Omer à partir d'un manuscrit des Archives Départementales du Nord (B16053) intitulé "Etat des Reliefs des fiefs tenus du Roy à cause de son Chateau de Saint-Omer et des droits seigneuriaux tirés des comptes de Saint-Omer depuis 1355 jusqu'en 1665". Une première difficulté est de faire la distinction entre le relief d'un fief et les autres droits seigneuriaux faisant l'objet du manuscrit. Et, puis, un fief, dans ce document, n'est pas obligatoirement une terre. Exemple tiré du manuscrit

*"un fief qui se comprend en forages des celliers lez la maison de la Harpe en la rue St-Bertin" (page 54)*

Le Petit Robert donne comme définition de fief

*"Domaine concédé à titre de tenure noble par le seigneur à son vassal à charge de certains services"*

En Artois, trois catégories de "biens fonds" sont distinguées dans les coutumes, les fiefs, les cotteries et les Francs-Alleux, avec des règles de succession distinctes.

Le B16053 semble donc un document très intéressant pour approfondir la notion de fief dans l'audomarois. Il est très souvent cité dans l'ouvrage de Justin de PAS " Notes pour une Statistique Féodale de Saint-Omer" qui comporte un certain nombre de citations de ce document. Toutefois, Justin DE PAS ne reprend pas tous les items de ce document. En particulier, il ne tient pas compte des terres du pays de Langle, pour lesquelles aucune dénomination n'apparaît.

L'étude de ce B16053 m'a amené à extraire d'un fichier disponible sur [Gallica](http://gallica.bnf.fr) une liste de fiefs dressée par Justin DE PAS (cette liste ne comprend pas tous les fiefs identifiés et est à compléter par des fiefs cités dans le Tome 1):

<http://bchovaux.fr/data/Fiefs-Saint-Omer.pdf>

(Trois des 4 tomes de Justin DE PAS sont disponibles sur Gallica, le site de la Bibliothèque Nationale de France - rechercher les "Mémoires des Antiquaires de la Morinie" - et je dispose d'une version du tome manquant.)

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>